ISSN 02203543

G.R.E.C.

n° 56.57.58

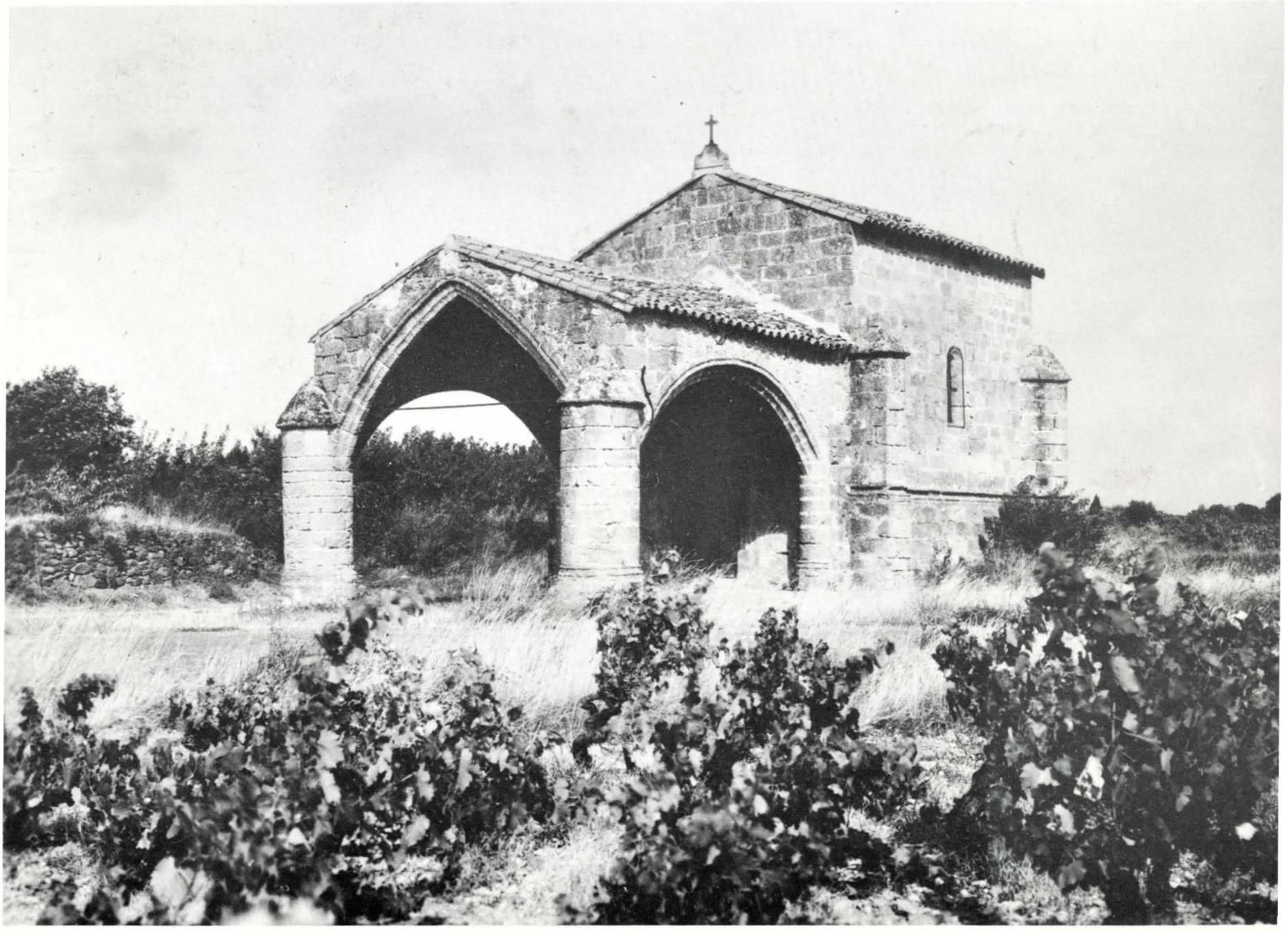

Notre-Dame d'Hortus (Ceyras) photo Robert Dunoyer

BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS
Revue Culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault - Juillet-Septembre 1990 - Janvier 1991

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

DECOUVRIR QUELQUES PLANTES AQUATIQUES ET DU BORD DES EAUX DANS LE CENTRE DE L'HERAULT

Texte et illustrations de Philippe Martin

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Les environs du très ancien et remarquable moulin des Lores, près de Paulhan, révèlent aux promeneurs un échantillonnage intéressant de milieux aquatiques, avec des mares intermittentes, une semi-retenue du cours de l'Hérault, et des étages variés de végétation.

En aval de Gignac, l'Hérault a perdu toute virulence et glisse sereinement au milieu du tapis d'alluvions qu'il a déposé ici tout au long des Eres Tertiaire et Quaternaire. Les ceintures étroites de grands arbres, qui précisent les contours du fleuve jusqu'à la mer, montrent bien la limite de l'influence aquatique sur les terres émergées.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Le milieu aquatique Centre-Héraultais

Une découverte des plantes aquatiques et du bord des eaux dans le Centre de l'Hérault n'apportera pratiquement pas de surprises à un visiteur naturaliste européen, car la présence chez nous de zones inondées en permanence, va influencer la végétation environnante d'une façon "anti-méditerranéenne", en la privant des caractéristiques méridionales que nous nous plaisons à faire ressortir d'habitude lors de l'étude des autres milieux locaux. Seuls, quelques plans d'eau héraultais situés hors du cadre géographique de cet article, jouissent de conditions physiques particulières permettant la croissance d'espèces aquatiques exceptionnelles. C'est le cas par exemple de la mare de Grammont, près de Montpellier, et celui des mares de Roquehaute, dans le Biterrois.

Les rivières qui parcourent nos garrigues, nos maquis aux allures parfois semi-désertiques, et leurs abords, constituent de véritables oasis où viennent comparativement "grouiller" et se fondre le monde animal et la végétation. Le contraste biologique est en cela plus saisissant chez nous qu'autre part en France. Un autre contraste apparaît lorsqu'on observe les rives de nos cours d'eau, souvent petits torrents de moyenne montagne aux eaux vives en amont (la Lergue, au Pas de l'Escalette), et les mêmes abordant la Moyenne Vallée de l'Hérault, où leur pente avoisine un pour cent seulement. Les pêcheurs qui constatent une différence sensible des populations de poissons, attribuent un label de première ou de deuxième catégorie respectivement au cours supérieur et inférieur de la même rivière (toujours la Lergue avant et après la ville de Lodève). D'autres facteurs, comme la température de l'eau ou son éventuelle pollution, influent directement sur la vie aquatique. La mousse fontinelle (33) ou les renoncules flottantes (12), habituées aux eaux courantes, ne seront pas rencontrées en compagnie des lentilles d'eau du genre *Lemna* ou du Potamot à feuilles nageantes (6), locataires des eaux calmes. A propos de la qualité de l'eau, on peut opposer l'eau d'une rivière exemplaire comme la Buèges, particulièrement transparente, et peuplée d'herbiers variés et denses, aux eaux glauques de l'Hérault, encore trop chargées des différents rejets humains, (égoûts, coopératives, ciment...), malgré les efforts récents entrepris dans les domaines de l'épuration de l'eau et du traitement des déchets. De nombreuses plongées m'ont permis de constater que les mêmes espèces de plantes trouvées en eau claire ou dans l'Hérault, sont recouvertes dans ce dernier (ainsi que le fond de son lit), d'un dépôt grisâtre qui, avec l'eau troublée, empêche partiellement la lumière de leur assurer une croissance optimale ; les herbiers deviennent clairsemés. Pourtant, en plus de la nourriture qu'elles fournissent aux poissons, les plantes aquatiques sont les meilleurs agents de l'épuration de l'eau, et leur absence dans un plan d'eau ou une rivière dénote un déséquilibre certain du milieu. On observe, en période de grosses chaleurs, un autre type de déséquilibre : certaines plantes, dont des algues, peuvent proliférer et provoquer un manque d'oxygène. Heureusement si l'on peut dire, l'actualité mondiale, des sècheresses successives, nous forcent à reconsidérer notre vision des milieux aquatiques. Des initiatives locales voient le jour : protection de l'eau potable (lac du Salagou), information populaire (Maison de l'eau à Gignac), études du milieu...). Bien entendu, la diversité des espèces animales des bords de l'eau dépend elle-aussi de l'attention qu'on voudra bien porter aux végétaux dont il est question ici !

Les plantes aquatiques

Les plantes aquatiques sont mal connues du grand public. Combien de baigneurs, sortant des eaux du lac du Salagou, se plaignent des "algues" qui ont failli les entraîner vers le fond ? Il s'agit en fait de véritables plantes à fleurs, longues de deux mètres environ, très fines, qui constituent des "forêts" immergées ou herbiers. Ce sont des Myriophylles (2), qui fleurissent hors de l'eau, ou des Cératophylles (1), aux fleurs minuscules complètement submergées. Pourtant, les Algues sont aussi présentes dans tous nos cours d'eau ; ces végétaux sont dépourvus de racines et de vaisseaux, et fournissent aux alevins l'essentiel de leur nourriture. Certaines adoptent un port de végétal supérieur, comme celles du genre Chara (21), d'autres une forme d'intestin (22), ou de longs filaments verts plus fins que des cheveux.

Le niveau des eaux, particulièrement variable en fonction des saisons, chez nous, provoque une répartition assez fluctuante des différents types de plantes aquatiques. (Crues d'automne et de printemps, sècheresse estivale).

On appelle **Hydrophytes** les plantes qui restent totalement immergées, ou qui nagent à la surface de l'eau, comme le Potamot dense (9), le Potamot à feuilles crêpues (3), les Callitries (7-8)...

On appelle **Hélophytes** les plantes dont la base doit rester en permanence submergée, même si elles peuvent parfois se retrouver entièrement recouvertes d'eau. Très souvent dans ce cas, leurs tiges et leurs feuilles s'adaptent à une vie aquatique, et la plante présente un aspect différent de celui d'une autre de la même espèce, qui sera restée sur la berge : Le Plantain d'eau (10), la Berle à feuilles larges (19-20), la Véronique aquatique (32)...

D'autres Hélophytes ou **Ripicoles** forment une deuxième ceinture végétale, située plus en retrait : L'Iris des marais (46), le Chanvre d'eau (39), la Menthe aquatique (40), le Cresson de fontaine (15)...

Nous aborderons d'abord les plantes qui profitent de l'influence aquatique au sens large, et qui chez nous du moins, ne peuvent s'éloigner de l'humidité. Parmi elles, de nombreux arbres et arbustes : Les Peupliers (73-75), l'Erable à feuilles de frêne (76), l'Aune glutineux (79)...

La vivacité des plantes aquatiques est remarquable. Soumises à la destruction d'une grande partie de leur appareil végétatif, (poissons herbivores, période d'assèchement prolongée, incendies des roselières au lac du Salagou...), celles-ci reprennent grâce à leurs souches une activité dès la remise en eau pour rétablir rapidement la population initiale.

Une approche du bord de nos grands cours d'eau nous amène le plus souvent à traverser une bande boisée d'une cinquantaine de mètres de profondeur environ. Les communes proches ont pour nom Saint-Jean-de-Fos, Gignac, Canet, Paulhan... près de l'Hérault, Lodève, Ceyras... près de la Lergue. Partout çà et là, les sous-bois nous livrent un échantillonnage de plantes assez homogène, alors que certaines branches basses portent encore les vestiges végétaux ou industriels d'une ancienne crue.

- Les grands arbres ; Le Peuplier noir (75), le Peuplier blanc (73-74), le Platane, le Frêne oxyphylle (80), l'Erable à feuilles de frêne (76), l'Aune glutineux (79), l'Ailante (77-78), Le Saule blanc *Salix alba*, le Févier d'Amérique *Gleditsia triacanthos*, aux gousses géantes et aux fortes épines, quelques Chênes verts et pubescents.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

1 : Le Cératophylle *Ceratophyllum demersum* **Cératophyllées.**
2 : Le Myriophylle *Myriophyllum verticillatum* **Haloragées**.
3 : Le Potamot à feuilles crêpues *Potamogeton crispus* **Potamogetonacées**.
4 : Le Potamot des rivières *Potamogeton fluitans.*
5 : *Potamogeton sp.* complètement immergé.
6 : Fleur du Potamot à feuilles nageantes *Potamogeton natans.*
7 : Une étoile d'eau *Callitriche brutia* **Callitrichinées**.
8 : *Callitriche stagnalis.*
9 : Le Potamot dense *Groenlandia densa* ou *Potamogeton densus.*
10 : Le Plantain d'eau *Alisma plantago-aquatica* **Alismatacées**.
11 : La Zannichellie *Zannichellia palustris* **Zannichelliacées**.

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

12 : Renoncules flottantes *Ranunculus fluitans* **Ranunculacées**.
13 : La Renoncule aquatique *Ranunculus aquatilis.*
14 : Tige immergée de Renoncule aquatique.
15 : Le Cresson de fontaine *Nasturtium officinale* **Cricifères**, fleurs blanches.
16-17 : L'Utriculaire *Utricularia vulgaris* **Lentibulariacées**, fleurs jaunes.
18 : L'Ache *Apium nodiflorum* **Ombellifères**.
19-20 : La Berle à feuilles larges *Sium latifolium* **Ombelliféres**, fleurs blanches.
21 : Une Algue du genre *Chara.*
22 : Une Algue en forme d'intestin.

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesherault.fr (Tous droits réservés)

23 : La Canne de Provence *Arundo donax* **Graminées**.
24 : Le Roseau *Phragmites communis* **Graminées**.
25 : Un Typha *Typha angustifolia* **Typhacées**.
26 : Un Jonc *Juncus compressus* **Joncées**.
27 : Un grand Carex *Carex pendula* **Cypéracées**.
28 : Le Scirpe maritime *Scirpus maritimus* **Cypéracées**.
29 : Epillets d'un grand Carex *Carex glauca* **Cypéracées**.
30 : Un Souchet *Cyperus longus* **Cypéracées**.
31 : La Patience crêpue *Rumex crispus* **Polygonacées**.
32 : La Véronique *Veroniqua anagallis* **Scrophulariacées**, fleurs bleues.
33 : Une Mousse la Fontinelle *Fontinalis antipyretica*.
34-35 : La Scrofulaire aquatique *Scrophularia aquatica* **Scrophulariacées**.
36 : La Renouée amphibie *Polygonum amphibium* **Polygonacées**.

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

37 : Une Epilobe *Epilobium sp.* **Onagracées**, fleurs roses.
38 : Une Salicaire *Lythrum salicaria* **Lythracées**, fleurs pourpres.
39 : Le Chanvre d'eau *Lycopus europaeus* **Labiées**.
40 : La Menthe aquatique *Mentha aquatica* **Labiées**.
41 : Une jeune pousse de Prêle du genre *Equisetum* **Equisétacées**.
42 : Rosette d'Epilobe au début du printemps.
43 : Le Lotier des marais *Lotus uliginosus* **Papilionacées**, tige creuse.
44 : Une Ortie *Urtica sp.* **Urticacées**.
45 : Lysimaque vulgaire *Lysimachia vulgaris* **Primulacées**, fleurs jaunes.
46 : L'Iris faux-Acore ou Iris des marais *Iris pseudacorus* **Iridacées**, fleurs jaunes.
47 : Détail de *Bidens tripartita*, **Composées**, fleurs jaunes.

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

48 : Feuillage caractéristique des grandes Ombellifères dont la Cigüe.
49 : Le Navet du diable *Bryonia dioica* **Cucurbitacées**, fleurs blanches.
50 : Le Houblon *Humulus Lupulus* **Urticacées**, fleurs vert-jaunâtre.
51 : La Pervenche *Vinca media* **Asclépiadacées**, fleurs bleu pâle.
52 : La Capillaire de Montpellier *Adiantum capillus veneris*, Fougères.
53 : Fleur blanche d'une grande Ombellifère.
54 : Ficaire *Ficaria ranunculoides* **Renonculacées**, fleurs jaunes.
55-56 : La Monnaie du Pape *Lunaria biennis* **Crucifères**, fleurs mauves.
57 : Un Gaillet *Galium sp.* **Rubiacées**.
58 : La Chélidoine ou Herbe-aux-Verrues *Chelidonium majus*, fleurs jaunes, **Papavéracées**.
59 : Le Gouet *Arum italicum* **Aroïdées**.

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

60 : Le Fusain ou Bonnet de prêtre *Evonymus vulgaris* **Célastrinées**.
61 : La Lampourde *Xanthium italicum* **Ambrosiacées**.
62 : Un Narcisse *Narcissus Tazetta* **Amaryllidées**, fleurs blanches cœur jaune.
63 : Une Renouée *Polygonum sp.* **Polygonacées**.
64 : Le Sureau noir *Sambucus nigra* **Caprifoliacées**.
65-66 : Le Troëne *Ligustrum vulgare* **Oléacées**, fleurs blanches.
67 : La Corroyère *Coriaria myrtifolia* **Coriariées**.
68 : Le Laurier sauce *Laurus nobilis* **Laurinées**.
69 : Serpentaire *Dracunculus vulgaris* **Aroïdées**.
70 : Une Consoude *Symphytum tuberosum* **Borraginacées**, fleurs jaune pâle.

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

71 : Un Saule *Salix incana* **Salicinées** (juin).
72 : Un Saule *Salix sp.*.
73 : Jeunes feuilles du Peuplier blanc *Populus alba* **Salicinées** (mars).
74 : Ecorce du Peuplier blanc.
75 : Le Peuplier noir *Populus nigra* (avril).
76 : L'Erable à feuilles de Frêne *Acer Negundo* **Acérinacées** (avril).
77-78 : L'Ailante *Ailantus glandulosa* **Térébinthacées**.
79 : L'Aune glutineux *Alnus glutinosa* **Bétulinacées**.
80 : Le Frêne oxyphylle *Fraxinus oxyphylla* **Fraxinacées**.
81 : L'Osier rouge *Salix purpurea* **Salicinées** chatons opposés (mars).
82 : Saule à feuilles de Romarin *Salix incana* (mars).

Les échelles valent un centimètre.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

- Des arbres moins élevés et des arbustes ; le Laurier sauce (68), le Troëne (65-66), le Fusain (60), le Sureau noir (64), de nombreux Saules dont le Saule à feuilles de romarin (71-82) et l'Osier rouge (81), de jeunes Ormes *Ulmus campestris*, le Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*, le Noisetiers *Corylus Avellana*, l'Aubépine *Crataegus monogyna*...

- Des plantes très communes dans tous les sous-bois ; la Salsepareille, le Fragon, l'Asperge, la Garance voyageuse, la Clématite vigne blanche, l'Arum italien (59), la Corroyère (67). D'autres plus coutumières des bords de rivières ; Le Houblon (50), le Navet du diable (49), la Ficaire (54), la Pervenche (51), la Monnaie du pape (55-56), de nombreux Gaillets (57) la splendide Capillaire de Montpellier forme par endroits de véritables cascades végétales (52), la Chélidoine (58), sécrète un suc jaune employé dans le traitement des verrues, le Narcisse Tazetta (62), de grandes Ombellifères (48-53), proches de la Cigüe, la Consoude (70), la Lampourde (61), des Myosotis, *Sisymbrium Alliaria*, une crucifère blanche, des Orties (44), des Rumex dont (31)...

Quelques plantes introduites

Il n'est pas rare de découvrir çà et là au bord des rivières des pieds de tomates ! Les Platanes eux-aussi ont élu domicile tout au long de l'Hérault et de la Lergue, avec l'Erable à feuilles de frêne, le Févier d'Amérique, l'Ansérine *Chenopodium anthelminticum*, une belle fleur jaune dédiée au botaniste Jussieu *Jussieua lutea*, de nombreux aulx d'ornement, et, sur les bords de la Lergue, une Aroïdée de grande taille (69), la Serpentaire, présente ici depuis plus de cent ans. Ses feuilles sont profondément découpées, la tige blanche mouchetée de vert, le spathe mauve foncé, long d'une soixantaine de centimètres, dégage une odeur de charogne destinée à tromper les mouches.

- Nous voici maintenant près de l'eau et c'est ici le territoire privilégié des **Hélophytes** ; Le Chanvre d'eau (39), les Epilobes (37), la Salicaire (38), la Menthe aquatique (40), les Prêles (41), *Equisetum limosum, Equisetum maximum*..., l'Iris faux Acore (46), le Lotier des marais (43), le Bident trifoliolé (47), le Lysimaque vulgaire (45), la Scrofulaire aquatique (34-35), les Renouées du genre *Polygonum* dont la Renouée amphibie (36), de grands Carex dont (27-29), la Véronique aquatique (32), la Berle à feuilles larges (19-20), le Cresson de fontaine (15), l'Ache (18), le Plantain d'eau (10), le Poivre d'eau *Polygonum hydropiper*, l'Ansérine *Chenopodium anthelminticum*, les Joncs, les Scirpes, les Souchets, les Roseaux, (23-24-25-26-28-30).

- L'étape suivante doit voir le naturaliste se tremper partiellement ou totalement s'il est muni d'un masque de plongée, pour aller à la rencontre des "vraies" plantes aquatiques, du moins celles qui en colonies, comme des prairies ou des forêts au fond de l'eau, le feront le plus s'éloigner d'un quotidien terrestre bien stable : les **Hydrophytes**. Les plus chanceux pourront trouver à la surface les magnifiques Nénuphars blancs et jaunes *Nymphaea alba* et *Nuphar luteum*. Avec eux sur les eaux calmes ; les lentilles d'eau *Lemna sp.*, le Potamot à feuilles nageantes (6), les Callitries (7-8), la Renoncule aquatique (13), une plante curieuse aux belles fleurs jaunes rayées de rouge (16), dont les feuilles (17), portent de petites vésicules translucides qui sécrètent un liquide piège pour de minuscules crustacés qu'elle digère en véritable "carnivore" : c'est l'Utriculaire, les Myriophylles (2), les Cératophylles aux feuilles coriaces (1), le Potamot à feuilles opposées, ou dense (9), la Zannichellie (11), les Algues du genre *Chara* (21), le Potamot crêpu (4)...

- Plus on remonte vers l'aval, et plus les Hydrophytes doivent lutter contre la force du courant. Avant que celui-ci ne deviennent trop violent, la Renoncule flottante (12), le Potamot des rivières (4), peuvent encore fixer leurs racines au fond du cours d'eau. Après, seules quelques algues et la Mousse fontinelle (33), accrochent les pierres, les racines des arbres.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Une possible évolution favorable du milieu

Les anciennes sablières et gravières qui bordent le cours de l'Hérault, inondées par les nappes phréatiques, offrent de nouveaux refuges aux animaux et aux plantes aquatiques. Assez paradoxalement, ces lieux post-industriels peuvent aujourd'hui contribuer à l'enrichissement de notre patrimoine naturel centre héraultais.

A cet endroit particulièrement resserré des gorges de l'Hérault, près de Saint-Guilhem-le-Désert, la violence des eaux qui gonflent ponctuellement le fleuve empêche une végétation semi-aquatique de s'installer entre le cours normal et la végétation méditerranéenne.

L'auteur tient à remercier pour leur complicité *naturaliste*, messieurs Abel Branchu, James Molina et Jean-Paul Salasse.

Bibliographie

"Flore de Montpellier" par H. Loret et A. Barrandon, 1887.

"Géographie générale du département de l'Hérault : La Flore", par Ch. Flahault 1891.

"Flore de la France" par l'abbé H. Coste, 1901.

"Guide du naturaliste dans le Midi de la France" par H. Harant et D. Jarry, 1967.

"A la découverte de la flore et de la faune du Centre de l'Hérault", Ph. Martin, 1985.

"Les plantes aquatiques", par J. Montégut, 1987.

"Plantes et animaux d'eau douce", par P. Durantel et P. Enjelvin, 1987.